

Oui ~~Non~~

Préconisation de préservation des espaces boisés sur l'amont.

.....

- Ouvrages de rétention/traitement eaux pluviales :

- Bassin sec d'infiltration sous le vieux village : 200 m2

- Bassin d'infiltration au Rd point RD51) au Sud Ouest du Bourg : env 400 m2

.....

1.6. Décrivez les modalités relatives aux éventuels secteurs d'assainissement non collectifs :

Suivi et contrôles : SPANC géré par le SIGEARPE. 93 abonnés ANC recensés sur Anjou.

Au 1er Janvier 2012 :

- Nombre d'installations contrôlées = 625

- Nombre d'installations conformes = 186 (Taux de conformité = 29,8 %)

Nature et capacité d'infiltration des sols hétérogènes sur le territoire: Préconisation d'une validation de la filière à mettre en oeuvre par une étude à la parcelle.

1.7. Décrivez sommairement les éventuels dysfonctionnements relatifs aux dispositifs décrits aux 1-4 et 1-5 ci avant :

R.A.S

.....

.....

.....

.....

2 Description des caractéristiques principales de la zone susceptible d'être touchée

2.1 Caractériser les enjeux environnementaux du territoire (dont protections réglementaires, et inventaires) (thèmes eau, biodiversité, paysage et patrimoine, pollutions et nuisances, gestion des ressources naturelles) :

Existence d'une Znieff de type 1 sur l'extrême Nord du territoire communal de Anjou, dans le secteur "La Claiè".

.....

.....

Natura 2000 (Site concerné ou situé à proximité ?) :	Oui	Non
Zone de montagne :	Oui	Non
Zone littorale :	Oui	Non
Zone de baignade	Oui	Non
Zone conchylicole	Oui	Non
Présence d'un périmètre de protection de captage	Oui	Non
Présence d'un cours d'eau de 1ère catégorie piscicole	Oui	Non
Présence de cours d'eau « réservoir biologique » (cf. SDAGE)	Oui	Non
Présence de nappes phréatiques sensibles	Oui	Non

3. Description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du PPRN :

3.1 La réalisation de nouveaux ouvrages d'assainissement est-elle prévue ? Si Oui, décrivez les :

* ~~NON~~

* ~~Oui~~: description et effets attendus : Secteur La Blondière = extension du réseau afin de raccorder environ 15 habitations en ANC.

.....

.....

3.2 S'agissant des champs environnementaux autres que ceux relatifs à l'eau, décrivez les effets potentiels du projet de zonage d'assainissement (nuisances et commodité de voisinage par exemple) :

R.A.S. (STEP intercommunale sur une autre commune)

Le Projet d'extension solutionne l'ANC sur la Blondière où la plupart des filières mis en oeuvre sont à revoir (non conformités).

.....

.....